Aawyx® Pro
L'hygiène Professionnelle

Aawyx® 811
Rénovant Inox

Rénovant Inox 811 est utilisé sur tous les matériaux en inox.
Prêt à l'emploi il ne doit pas être dilué avant usage et doit être utilisé chaque fois que l'inox poli perd de son brillant.
Pour la bonne réussite du traitement, le mode d'emploi doit être suivi scrupuleusement:
Appliquer **RENOVANT INOX 811** sur un métal propre (préalablement dégraissé à l'aide d'un détergent dégraissant, opération suivie d'un rinçage) à l'aide d'un tampon abrasif BLANC. Procéder par petites surfaces d'1m² environ sur un métal froid ou tiède.
Rincer à l'aide d'une éponge ou d'une lavette.
Sécher avec un chiffon sec ou une ouate d'essuyage.

COMPOSITION INDICATIVE
Combinaison synergisée d'acides minéraux et organiques additionnés de tensioactifs.
Contient entre autres constituants : Acides minéraux forts < 5%, Acide fluorhydrique 0,3%, Tensioactifs non ioniques < 5%.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

pH du produit pur : < à 2
Densité à 20°C : 1,02
Solubilité à la température : totale
Stabilité à la température : de 0 à 70°C
Pouvoir moussant : faible

LEGISLATION
Rénovant Inox 811 par sa composition est conforme à la législation relative au nettoyage des récipients susceptibles de contenir des denrées alimentaires (Décret ministériel n° 73-138 du 12 février 1973 et à l'arrêté du 08/09/1999).
Rénovant Inox 811 est une préparation classée dangereuse (symbole IRRITANT). Il est impératif de consulter soigneusement la fiche de données de sécurité du produit.

Biodégradable à plus de 90%, **Rénovant Inox 811** satisfait aux impératifs du Décret n°70-872 et avenants relatifs à la protection de l'environnement, arrêté du 24/12/1987 relatif à la biodégradabilité des agents de surfaces. Ne pas laisser à la portée des enfants.

TRANSPORT / SECURITE
NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant.
En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier.
Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

Réf : AA-811 Carton de 4x5l

Produit à usage professionnel
FT n°1140…. / 21.12.2010

www.aawyx.com
BP 145 – 42300 Roanne Cedex
Tél : 04 77 67 60 39 – Fax : 04 77 67 60 63